

Avec Amely, on a le droit

Accès au droit - Quand une tulle vous tombe dessus, connaître la loi et ses obligations et être bien orienté dans ses démarches, c'est crucial. Depuis 1986, l'association Amely permet cet accès au droit, gratuitement, en toute confidentialité et près de chez vous. L'un de ses quinze points d'accueil sur la Métropole est situé sur le plateau, à Vénissieux.

Ce jour-là, la permanence est assurée par la juriste Sophie Clavert, assistée par une personne bénévole qui fait office de secrétaire et de greffière. Bardée d'un bac + 5 en droit, Sophie Clavert est également dotée d'une capacité d'écoute rassurante. Chaque année, la permanence de l'avenue de la Division-Leclerc "traite" près de mille dossiers dans des domaines très variés : surtout du droit social (Sécurité sociale, allocations familiales, handicap...), du droit du travail et du droit de la famille. Viennent ensuite le droit des étrangers, de la consommation, le code de la route...

"Attention, nous donnons une information juridique, nous ne faisons pas du conseil, qui est le domaine réservé des avocats", insiste Sophie Clavert. Par exemple, si une personne

sait qu'elle va être licenciée et veut connaître ses droits, c'est du ressort d'Amely. En revanche, si la personne a déjà été licenciée et veut connaître l'opportunité de poursuites, là, c'est de la compétence de l'avocat."

Les personnes reçues sont majoritairement des femmes. "Elles viennent plus en amour, tandis que les messieurs viennent un peu au dernier moment, quand le dossier est déjà bien avancé", explique la "greffière". C'est un peu comme dans le domaine médical, les femmes sont plus dans la prévention, les hommes attendent le gros pépin pour consulter..."

Toute la collection Dalloz en une journée!

On le vérifie avec Monsieur B., la soixantaine, tié à quatre épingles. Un opérateur téléphonique lui réclame à répétition une somme qu'il a déjà réglée. Le premier courrier date de 2015. "Oula, ça commence à dater!" s'exclame la juriste. Heureusement, le dossier est complet et bien classé. Les lettres avec accusé de réception envoyées sont revenues non ouvertes, et il y a une preuve du paiement. La juriste rassure le sexagénaire un peu effrayé par les lettres de relances mena-

çantes qu'il reçoit. "Ces avis ne sont pas valables. C'est un faux huissier, incompétent pour agir dans le Rhône. Ne répondez pas, n'envoyez surtout pas d'argent."

Dans la foulée, Sophie Clavert reçoit une dame d'une quarantaine d'années, qui va droit au but: "Voilà, je me sépare."

Les rendez-vous suivants aborderont le détoulement d'un entretien préalable au licenciement et la rupture conventionnelle de CDI, une convocation au commissariat après un accident de circulation... Toute la collection Dalloz en une journée!

Près de 80 % des personnes reçues viennent de Vénissieux et Saint-Fons, un peu de Feyzin et de Saint-Priest. La spécialité des Vénissiens? "Le lapin!" répondent en souriant la juriste et son assistante.

"Beaucoup prennent rendez-vous puis oublient, racontent-elles. On ne leur en veut pas, c'est souvent parce qu'ils sont débordés par leurs soucis. Pour bien faire, il faudrait les rappeler un peu avant, comme le font certains dentistes, mais on manque de temps..." Heureusement, l'autre particularité des Vénissiens, c'est que "ce sont des gens adorables, calmes



PHOTO MARC-OLIVIER BERT

Lors des permanences, les particuliers reçoivent des informations juridiques dans le domaine du droit social, du droit du travail, de la famille

et polis, confie Sophie Clavert. Parfois, on nous amène même des pâtisseries maison! J'aimerais en dire autant des personnes qui viennent nous voir à notre permanence dans l'Ouest lyonnais, essentiellement pour des litiges de patrimoine..."

Permanences d'accès au droit Amely, rendez-vous: le lundi de 13h34 à 17h30, le mardi de 14 heures à 17 heures, le jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, avenue de la Division-Leclerc, Vénissieux.

Tél.: 04 78 37 29 07 et mail: droit.venissieux@amely.org

FT-B.